

2. RÉVISION 2001

2.1 INTRODUCTION

En 1998, les comptes nationaux belges étaient publiés pour la première fois selon la méthodologie SEC 1995, et ce à partir de l'année de référence 1995. Depuis lors, de nouvelles méthodes ont été développées et de nouvelles données de base sont devenues disponibles. Une révision des comptes s'est dès lors avérée indispensable.

Généralement, une distinction est faite entre des révisions régulières, qui sont effectuées annuellement et qui ont trait principalement à la dernière année calculée lors de la campagne précédente, et des révisions occasionnelles

dont la régularité n'est pas fixée et qui ne portent pas sur une période spécifiée à l'avance.

La "révision 2001" a été réalisée grâce à une meilleure exploitation et harmonisation des données de base des comptes nationaux, combinée à quelques améliorations d'ordre méthodologique. La révision est effectuée à partir des comptes de l'année 1995, et est illustrée à l'aide des montants de l'année 1997¹. A l'avenir, les révisions seront effectuées conformément à la politique de révision communautaire qui sera convenue entre les Etats Membres et Eurostat.

Après un aperçu général des modifications du Produit Intérieur Brut (PIB) et du Revenu National Brut (RNB) consécutives à la révision, les trois méthodes de calcul du PIB et les composantes du passage du PIB vers le RNB sont présentées de façon plus précise.

¹ Une description détaillée de la méthode de calcul du produit intérieur brut et du revenu national brut, illustrée par les chiffres de 1997, sera prochainement disponible sur le site internet de la BNB.

**Aperçu général de la révision 2001
(Année 1997, millions de francs)**

	Code	Avant révision (a)	Après révision (b)	Impact de la révision (b)-(a)	%
OPTIQUE PRODUCTION					
Production de biens et services (prix de base)	P.1	18 274 320	18 334 243	59 923	0,3%
Consommation intermédiaire (prix d'acquisition)	P.2	10 481 028	10 496 728	15 700	0,1%
Valeur ajoutée brute (prix de base)	B.1g	7 793 292	7 837 515	44 223	0,6%
Impôts sur les produits	D.21	1 036 204	1 036 620	416	0,0%
Subventions sur les produits (-)	D.31	102 485	102 557	72	0,1%
OPTIQUE DEPENSE					
Dépense de consommation finale	P.3	6 551 855	6 607 931	56 076	0,9%
Dépense de consommation finale des ménages	P.3_S.14	4 580 218	4 636 575	56 357	1,2%
Dépense de consommation finale des ISBLSM	P.3_S.15	114 471	114 471	0	0,0%
Dépense de consommation finale des administrations publiques	P.3_S.13	1 857 166	1 856 885	-281	0,0%
Formation brute de capital	P.5	1 781 556	1 777 966	-3 590	-0,2%
Formation brute de capital fixe	P.51	1 801 597	1 788 973	-12 624	-0,7%
Variation des stocks	P.52	-20 041	-11 007	9 034	
Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	P.53				
Exportations de biens et de services	P.6	6 608 300	6 544 785	-63 515	-1,0%
Importations de biens et de services (-)	P.7	6 214 700	6 159 104	-55 596	-0,9%
OPTIQUE REVENU					
Rémunération des salariés	D.1	4 486 504	4 499 627	13 123	0,3%
Excédent d'exploitation et revenus mixtes	B.2g+B.3g	3 180 788	3 211 933	31 145	1,0%
Impôts sur la production et les importations	D.2	1 215 333	1 215 749	416	0,0%
Subventions (-)	D.3	155 614	155 731	117	0,1%
Produit Intérieur Brut (PIB)	B.1g	8 727 011	8 771 578	44 567	0,5%
Rémunération des salariés reçue du reste du monde	D.1	136 300	138 432	2 132	1,6%
Rémunération des salariés payée au reste du monde (-)	D.1	26 800	26 747	-53	-0,2%
Impôts sur la production et les importations payés au reste du monde (-)	D.2	89 131	89 495	364	0,4%
Subventions reçues du reste du monde	D.3	33 334	33 406	72	0,2%
Revenus de la propriété reçus du reste du monde	D.4	1 066 128	965 601	-100 527	-9,4%
Revenus de la propriété payés au reste du monde (-)	D.4	1 052 392	873 266	-179 126	-17,0%
Revenu National Brut (RNB)	B.5g	8 794 450	8 919 509	125 059	1,4%

2.2 ADAPTATIONS AYANT UN IMPACT SUR LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)

NACE et les secteurs institutionnels, les changements entre l'ancienne et la nouvelle version sont relativement limités.

2.2.1 Optique de production

Les modifications dont il est question ci-dessous ont été traitées au niveau des branches (branches SUT), niveau le plus détaillé pour lequel les agrégats sont calculés selon les concepts des comptes nationaux.

2.2.1.1 Aperçu des modifications

Au niveau de la classification croisée entre les codes

Optique de production - Valeur ajoutée brute et autres composants du PIB
(Année 1997, millions de francs)

NACE	Avant révision (a)						Après révision (b)						Impact de la révision (b)-(a)					
	S.11	S.12	S.13	S.14	S.15	S.1	S.11	S.12	S.13	S.14	S.15	S.1	S.11 S.12	S.13	S.14	S.15	S.1	
A	21506			110974		132480	21172			109615		130787	-334	0	0	-1359	0	-1693
B	1965			219		2184	1965			219		2184	0	0	0	0	0	0
C	13785			103		13888	13785			103		13888	0	0	0	0	0	0
D	1581000		663	34771		1616434	1580984		663	34787		1616434	-16	0	0	16	0	0
E	246905			9		246914	246914			0		246914	9	0	0	-9	0	0
F	309858			87085		396943	309858			87085		396943	0	0	0	0	0	0
G	841277		53	115176		956506	841277		53	115176		956506	0	0	0	0	0	0
H	79285			46901		126186	79285			46901		126186	0	0	0	0	0	0
I	546657			12744		559401	546657			12744		559401	0	0	0	0	0	0
J		523409		13113		536522		517703		13113		530816	0	-5706	0	0	0	-5706
K	631582			993272	2333	1627187	634644			1034434	2333	1671411	3062	0	0	41162	0	44224
L			652149			652149			650353			650353	0	0	-1796	0	0	-1796
M	3836		525550	481	6149	536016	3836		525550	481	6149	536016	0	0	0	0	0	0
N	344028			122023	33886	499937	347269			122023	33886	503178	3241	0	0	0	0	3241
O	130270			25646	40228	196144	130270			25646	40228	196144	0	0	0	0	0	0
P				43951		43951				43951		43951	0	0	0	0	0	0
TOTAAL	4751954	523409	1178415	1606468	82596	8142842	4757916	517703	1176619	1646278	82596	8181112	5962	-5706	-1796	39810	0	38270
SIFIM (-)						349550						343597						-5953
D.21 (+)						1036204						1036620						416
D.31 (-)						102485						102557						72
PIB						8727011						8771578						44567

Les codes NACE sont expliqués dans le paragraphe 2.2.1

2.2.1.2 NACE A Agriculture, chasse, sylviculture

2.2.1.2.1 SUT 01A1 (NACE 01) Agriculture, chasse et services annexes

La baisse de la valeur ajoutée de l'agriculture (1.693 millions de francs) est due à la révision de quelques données de base, principalement au niveau de la production laitière.

2.2.1.3 NACE J Activités financières

2.2.1.3.1 SUT65A2 (NACE 65.1 en 65.2) Intermédiation financière

Plusieurs modifications ont été apportées au calcul de la valeur ajoutée de la branche "Intermédiation financière" (SUT 65A2).

La première d'entre elles porte sur le reclassement d'unités institutionnelles de la NACE-BEL 65.23 "Autres intermédiations financières" vers la NACE-BEL 74.151 "Activités de gestion et d'administration de holdings". La plupart des holdings qui étaient repris sous la NACE-BEL 65.231 "Holdings financiers" (S.123) se sont avérés être, après examen de leurs participations, des holdings non financiers et ont été reclassés dans la NACE-BEL 74.151 (S.11). Inversement, quelques holdings financiers qui se trouvaient dans le S.11 ont été reclassés en NACE-BEL 65.231. Par ailleurs, les sociétés de portefeuille² (NACE-BEL 65.234) ont été dans leur totalité reclassées dans la NACE-BEL 74.151.

Parallèlement, l'imputation de Services Financiers Indirectement Mesurés (SIFIM) pour les holdings financiers et les sociétés de portefeuille a été supprimée, la nature de leur activité d'intermédiation ne justifiant pas de calcul de SIFIM.

Enfin, la production des Organismes de Placement Collectif (OPC) est désormais établie à partir des données collectées par la Commission Bancaire et Financière. Elle était auparavant calculée à partir d'une estimation des commissions (d'entrée et de sortie) et des frais de fonctionnement des OPC. A partir des comptes 2000, elle correspond uniquement aux commissions (plus élevées que celles estimées auparavant) et aux autres produits d'exploitation. La rupture de série engendrée par la mise en œuvre de cette nouvelle méthodologie est importante et a justifié une réropolation pour les années 1995 à 1997.

Au total pour l'année 1997, la valeur ajoutée de la branche SUT 65A2 est ainsi revue de 12.209 millions de francs.

² Les sociétés de portefeuilles, contrairement aux holdings, n'ont pas pour objectif d'exercer le contrôle des entreprises dans lesquelles elles détiennent des participations.

2.2.1.3.2 SUT 66A2 (NACE 66) Assurance

Les provisions d'assurance-vie ont été corrigées pour tenir compte de problèmes d'enregistrement comptable ayant trait aux transferts de réserves entre compagnies d'assurance. En cas de fusion ou d'acquisition, la compagnie englobée/rachetée ne remet plus de schéma comptable à l'Office de Contrôle des Assurances, tandis que l'entreprise fusionnée/repreneur n'enregistre pas toujours les réserves d'assurance vie de l'entreprise englobée/rachetée dans ses propres comptes. L'examen au cas par cas de l'enregistrement comptable de ces transferts de provisions a permis de corriger les montants enregistrés dans les comptes nationaux.

Pour l'année 1997, la correction s'est traduite par une révision à la hausse de la production et de la valeur ajoutée de 6.503 millions de francs.

2.2.1.4 NACE K Immobilier, location et services aux entreprises

2.2.1.4.1 SUT 70A1 (NACE 70.1, 70.2 en 70.3) Activités immobilières

La révision de la branche SUT 70A1 "Activités immobilières" est due à une meilleure intégration des loyers perçus par les particuliers pour la location d'immeubles aux entreprises. De ce fait, la valeur ajoutée a été augmentée de 41.162 millions de francs.

2.2.1.4.2 SUT 74F1 (NACE 74.6-74.8) Enquêtes et sécurité, nettoyage industriel, services divers fournis principalement aux entreprises

Dans la branche SUT 74F1, la révision est due à la prise en compte de la valeur ajoutée des entreprises dont l'activité n'était pas connue. Auparavant cette valeur ajoutée n'était pas incorporée dans les comptes. Par conséquent, la valeur ajoutée de cette branche a augmenté de 3.062 millions de francs.

2.2.1.5 NACE L Administration publique

Pour l'année 1997, la révision à la baisse de 1.796 millions de francs de la valeur ajoutée brute des branches "Administrations publiques" (SUT 75A3, 75B3, 75C3) est due uniquement à l'utilisation de données définitives à la place de données provisoires.

2.2.1.6 NACE N Services collectifs, sociaux et personnels

2.2.1.6.1 SUT 85A1 (NACE 85.1) Activités pour la santé humaine

La valeur ajoutée des hôpitaux (NACE-BEL 85.11) a été revue à la baisse.

Avant la révision, la production et la consommation intermédiaire des hôpitaux étaient calculées à partir des comptes annuels agrégés des hôpitaux transmis par le Ministère de la santé publique. Quant aux salaires payés

par les hôpitaux, ils étaient évalués à partir des fichiers de l'ONSS et de l'ONSS-APL. Etant donné que ces derniers³ étaient supérieurs aux salaires obtenus dans les comptes agrégés des hôpitaux, la production et la consommation intermédiaire mentionnées dans les comptes agrégés des hôpitaux étaient augmentées sur base du rapport "Salaire ONSS(-APL)/Salaires comptes annuels".

Cette méthode a été abandonnée. Sur base d'une liste des entités présentes dans les deux sources (Ministère de la santé publique et Sécurité sociale) et d'une recherche sur leurs activités effectivement prestées, certaines entités ont été reclassées et la valeur ajoutée de la branche SUT 85A1 ("Soins de santé") a été diminuée de 14.337 millions de francs.

2.2.1.6.2 SUT 85C1 (NACE 85.3) Action sociale, marchand t

La valeur ajoutée de l'action sociale marchande (SUT 85C1) a été revue à la hausse suite à une réévaluation de la valeur ajoutée des maisons de repos pour personnes âgées (NACE-BEL 85.315) dépendant des Centres publics d'Aide Sociale (CPAS).

Contrairement aux autres sociétés non financières (S.11) actives dans la NACE-BEL 85.315, les données relatives aux maisons de repos dépendant des CPAS étaient

jusqu'à présent incomplètes. Certaines maisons de repos des CPAS possèdent un numéro ONSS-APL distinct de celui du CPAS dont elles dépendent. Dans ce cas, l'évaluation de la valeur ajoutée et de la masse salariale ne posait pas de problème. Toutefois, la plupart des maisons de repos des CPAS ne possèdent pas de numéro ONSS-APL distinct de celui du CPAS. Dans ce cas, la masse salariale et la valeur ajoutée étaient inconnues. Pour pallier ce problème, la valeur ajoutée de la NACE-BEL 85.315 était majorée d'un montant de 7.368 millions de francs obtenu à partir d'une enquête réalisée auprès d'un échantillon de communes et extrapolée à l'ensemble de la population.

Sur base de données plus précises fournies par l'ONSS-APL, il s'est avéré que la masse salariale des maisons de repos dépendant des CPAS et n'ayant pas de numéro ONSS-APL distinct s'élevait à 16.894 millions de francs, soit environ 85 p.c. de la masse salariale totale des maisons de repos dépendant des CPAS. Cette masse salariale n'était reprise nulle part (cf. 2.2.2.2.2. Rémunérations SUT 85C1/C5). Par conséquent, une réévaluation complète de l'activité des maisons de repos des CPAS a été effectuée et la valeur ajoutée de la branche 85C1 s'est vue augmentée de 17.578 millions de francs.

³ Le montant global des salaires ONSS-ONSSAPL était plus élevé que le montant en provenance du Ministère de la santé publique parce que le premier était calculé à partir du répertoire qui comprend plus de déclarants pour cette NACE-BEL que le nombre d'hôpitaux agréés repris dans les comptes agrégés.

2.2.2 Optique revenu

2.2.2.1 Aperçu des changements

Optique revenu 1997

(a) Optique revenu - Avant révision (Année 1997, millions de francs)

		S.11	S.12	S.13	S.14	S.15	S.1
D.1	Rémunération des salariés	2 956 243	295 262	1 028 215	126 980	79 804	4 486 504
D.29	Autres impôts sur la production	90 786	7 983	0	79 961	399	179 129
D.39 (-)	Autres subsides sur la production	46 183	2 595	0	4 351	0	53 129
B.2g+B.3g	Excédent brut d'expl. et revenus mixtes	1 751 108	222 759	150 200	1 403 878	2 393	3 530 338
SIFIM (-)	Services d'inter. financiers indir. mesurés						349 550
D.21	Impôts sur les produits						1 036 204
D.31 (-)	Subventions sur les produits						102 485
PIB	Produit intérieur brut						8 727 011
D.1	Rémunération des salariés						4 486 504
D.2	Impôts sur la production et les importations						1 215 333
D.3 (-)	Subvention						155 614
B.2g + B.3g (*)	Excédent brut d'expl. et revenus mixtes						3 180 788
PIB	Produit intérieur brut						8 727 011

(*) Après compensation de l'excédent d'exploitation négatif en raison de l'imputation du SIFIM.

(b) Optique revenu - Après révision (Année 1997, millions de francs)

		S.11	S.12	S.13	S.14	S.15	S.1
D.1	Rémunération des salariés	2 970 422	295 885	1 026 419	127 097	79 804	4 499 627
D.29	Autres impôts sur la production	90 219	8 560	0	79 951	399	179 129
D.39 (-)	Autres subsides sur la production	46 222	2 570	0	4 382	0	53 174
B.2g+B.3g	Excédent brut d'expl. et revenus mixtes	1 743 497	215 828	150 200	1 443 612	2 393	3 555 530
SIFIM (-)	Services d'inter. financiers indir. mesurés						343 597
D.21	Impôts sur les produits						1 036 620
D.31(-)	Subventions sur les produits						102 557
PIB	Produit intérieur brut						8 771 578
D.1	Rémunération des salariés						4 499 627
D.2	Impôts sur la production et les importations						1 215 749
D.3 (-)	Subvention						155 731
B.2g + B.3g (*)	Excédent brut d'expl. et revenus mixtes						3 211 933
PIB	Produit intérieur brut						8 771 578

(b) - (a) Impact révision
(Année 1997, millions de francs)

		S.11	S.12	S.13	S.14	S.15	S.1
D.1	Rémunération des salariés	14 179	623	-1 796	117	0	13 123
D.29	Autres impôts sur la production	-567	577	0	-10	0	0
D.39 (-)	Autres subsides sur la production	39	-25	0	31	0	45
B.2g+B.3g	Excédent brut d'expl. et revenus mixtes	-7 611	-6 931	0	39 734	0	25 192
SIFIM (-)	Services d'inter. financiers indir. mesurés						-5 953
D.21	Impôts sur les produits						416
D.31 (-)	Subventions sur les produits						72
PIB	Produit intérieur brut						44 567
D.1	Rémunération des salariés						13 123
D.2	Impôts sur la production et les import.						416
D.3 (-)	Subvention						117
B.2g + B.3g (*)	Excédent brut d'expl. et revenus mixtes						31 145
PIB	Produit intérieur brut						44 567

2.2.2.2 Rémunération des travailleurs (D.1)

Les modifications importantes décrites ci-dessous ont été introduites lors de l'estimation de la rémunération des travailleurs.

2.2.2.2.1 SUT 01A1: Agriculture, chasse et services annexes

Jusqu'à la dernière version des comptes nationaux, la rémunération était estimée par le Centre d'Economie Agricole (CEA) et complétée par les données ONSS pour les activités non reprises par le CEA. Initialement, l'estimation du CEA était basée sur le nombre d'unités de travail estimées lors du recensement agricole et horticole du 15 mai (INS) et sur le nombre d'heures prestées issues d'une enquête salariale dans l'agriculture et l'horticulture (INS). Comme cette dernière enquête n'existe plus depuis 1996, le CEA a indexé les salaires de 1995 en fonction de l'information disponible dans les Conventions Collectives de Travail (CCT) de l'agriculture et de l'horticulture. Vu la baisse de qualité de cette information, la version actuelle des comptes nationaux ne fait plus appel aux chiffres du CEA mais suit la procédure des autres branches d'activité classées en S.11 et S.14 (ONSS et données des comptes annuels). Pour l'année 1997, la rémunération des salariés est ainsi passée de 10.789 millions de francs avant révision à 12.027 millions de francs après révision.

2.2.2.2.2 SUT 85C1 en 85C5: Action sociale

Les maisons de repos dépendant des CPAS n'ont pas encore de numéro d'adhésion à la base de données de la sécurité sociale. Souvent, elles sont reprises avec le CPAS dont elles dépendent. De ce fait, jusqu'à la dernière

version des comptes nationaux, leur masse salariale n'était reprise ni dans le secteur des sociétés non financières (S.11), ni même dans le secteur des administrations publiques (S.13). En effet, la rémunération du S.13 dérive des comptes et budgets de diverses administrations. A partir de cette révision des comptes nationaux, une correction a été apportée pour prendre en compte ces unités. Pour l'année 1997, la rémunération des salariés de l'action sociale s'élève dès lors à 128.237 millions de francs après révision contre 111.243 millions de francs avant révision.

Les autres modifications découlent de nouvelles versions des données de base.

2.2.2.3 Excédent brut d'exploitation (B.2g) et revenus mixtes bruts (B.3g)

L'excédent brut d'exploitation (B.2g) et les revenus mixtes bruts (B.3g) sont calculés par solde. Dès lors, les augmentations de 38.207 millions de francs⁴ de la valeur ajoutée brute (SIFIM exclus), de 13.123 millions de francs de la rémunération des salariés et de 45 millions de francs des autres subsides sur la production (D.39) ont engendré une augmentation de B.2g+B.3g de 25.129 millions de francs.

⁴ Comme expliqué précédemment, l'augmentation provient de l'incorporation des loyers "professionnels" dans les comptes des ménages.

2.2.3 Optique dépense

2.2.3.1 Aperçu des modifications

Optique dépense avant et après révision (Année 1997, millions BEF)

Code	Intitulé	Avant révision (a)		Après révision (b)		Impact de la révision (b)-(a)
P.3	Dépenses de consommation		6 551 855		6 607 931	56 076
P.3_S.14	Dépenses de consommation des ménages		4 580 218		4 636 575	56 357
P.3_S.15	Dépenses de consommation des ISBLSM		114 471		114 471	0
P.3_S.13	Dépenses de consommation des administrations publiques		1 857 166		1 856 885	-281
P.31_S.13	Dépenses de consommation individuelle des administrations publiques	1 181 392		1 176 353	-5 039	
P.32_S.13	Dépenses de consommation collective des administrations publiques	675 774		680 532	4 758	
						0
P.5	Formation brute de capital		1 781 556		1 777 966	-3 590
P.51	Formation brute de capital fixe		1 801 597		1 788 973	-12 624
P.52	Variation de stocks		-20 041		-11 007	9 034
P.53	Acquisition moins cessions d'objets de valeur					0
P.6-P.7	Exportations nettes de biens et services		393 600		385 681	-7 919
P.61	Exportation de biens		5 567 600		5 501 688	-65 912
P.62	Exportation de services		1 040 700		1 043 097	2 397
P.71	Importation de biens		5 219 300		5 163 850	-55 450
P.72	Importation de services		995 400		995 254	-146
						0
PIB			8 727 011		8 771 578	44 567

2.2.3.2 Dépenses de consommation

2.2.3.2.1 Dépenses de consommation des ménages

Le tableau ci-dessous donne une vue d'ensemble des dépenses de consommation des ménages (P.3/S.14).

Consommation finale des ménages avant et après révision (Année 1997, millions de francs)

COICOP	Intitulé	Avant révision (a)	Après révision (b)	Impact de la révision (b)-(a)
011	Produits alimentaires	560 828	567 140	6 312
021	Boissons alcoolisées	97 809	95 809	-2 000
022	Tabac	75 488	77 488	2 000
031	Habillement	214 579	217 579	3 000
062	Services de praticiens médecins, d'infirmiers et autres	55 653	56 869	1 216
063	Soins des hôpitaux et assimilés	57 837	49 112	-8 725
072	Utilisation de véhicules personnels	366 613	372 965	6 352
073	Services de transport	37 673	40 007	2 334
081	Services postaux	3 851	4 323	472
092	Hôtels, restaurants et cafés	5 109	7 109	2 000
096	Voyages touristiques tout compris	40 000	97 096	57 096
11	Hôtels, restaurants et cafés	256 634	258 184	1 550
124	Services sociaux	85 975	82 419	-3 556
125	Assurances	159 907	164 617	4 710
126	Services financiers n.d.a.	83 065	70 661	-12 404
127	Autres services n.d.a.	68 481	64 481	-4 000
Autres	Autres rubriques	2 314 966	2 314 966	0
Tot. (Intérieur)	Dépenses de consommation finale des ménages (intérieur)	4 484 468	4 540 824	56 356
	Dépenses de consommation finale des ménages résidents à l'étranger	224 709	224 709	0
	Dépenses de consommation finale des ménages non-résidents en Belgique (-)	128 959	128 959	0
Tot. (National)	Dépenses de consommation finale des ménages (National)	4 580 218	4 636 574	56 356

La baisse de 2.000 millions de francs de la rubrique "Boissons alcoolisées" (COICOP 021) et la hausse de 2.000 millions de francs de la rubrique "Tabac" (COICOP 022) en 1997 proviennent d'une réactualisation des accises perçues par produits et utilisées comme point de départ de l'estimation de ces rubriques.

L'augmentation de la consommation d'articles d'habillement (COICOP 031) de 3.000 millions de francs est issue d'une réestimation de l'évolution de cette consommation sur base des ventes du commerce de détail, ce qui s'écarte quelque peu des résultats de l'Enquête sur le Budget des Ménages utilisée dans un premier temps.

En ce qui concerne les soins de santé, deux rubriques sont concernées: d'une part, la rubrique "services de praticiens, dentistes et paramédicaux hors hôpitaux" (COICOP 062) a fait l'objet d'une révision à la hausse qui s'explique par une réévaluation de la part supportée par les ménages dans le coût total des services de ce type et, d'autre part, la rubrique "hôpitaux et assimilés" (COICOP 063) a fait l'objet d'une diminution qui résulte d'une révision à la baisse de la production des hôpitaux (NACE-BEL 85.11).

L'écart de 6.352 millions de francs entre les deux versions de la consommation finale de frais liés à l'utilisation de véhicules personnels (COICOP 072) provient de valeurs actualisées des frais de location et d'entretien et de réparation de véhicules. En outre, une réévaluation des services de transport (COICOP 073) de 2.334 millions de francs a eu lieu entre la version avant et après révision en raison de l'utilisation de nouvelles données provenant des sociétés de transport urbain et interurbain.

La nouvelle version de la consommation finale en services postaux (COICOP 081), qui se solde par une augmentation de 472 millions de francs, s'appuie sur les comptes annuels de La Poste, en lieu et place de l'Enquête sur le Budget des Ménages.

La source Enquête sur le Budget des Ménages du COICOP 092 (caravanes, bateaux, instruments de musique, etc.), peu représentative pour ce type de bien, a cédé la place aux immatriculations de caravanes neuves et d'occasion en Belgique, dont l'évolution se trouve désormais à la base de l'estimation initiale de la rubrique COICOP 092 et de là, d'une hausse de 2.000 millions de francs pour l'année 1997.

Etant donné que plus de 90 p.c. de la production (P.1) des agences de voyage et des tours opérateurs est consommée par les ménages, c'est la production des agences de voyages et des tours opérateurs (SUT 63A1) qui semble la plus adéquate pour estimer l'évolution de la consommation finale en voyages touristiques tout compris (COICOP 096), plutôt que l'Enquête sur le Budget des Ménages utilisée précédemment. Pour l'année 1997, cela implique une augmentation de 57.095 millions de francs par rapport à la version précédente.

Les hôtels et les restaurants font à présent l'objet d'une publication en rubriques séparées (COICOP 111 pour les restaurants et cafés et COICOP 112 pour les hôtels). En outre, dans la nouvelle version, étant donné que les résultats de l'Enquête sur le Budget des Ménages sont peu fiables et qu'une part de la production des "Hôtels" (SUT 55A1) et des "Restaurants et cafés" (SUT 55B) est consommée par les ménages, l'évolution de la consommation des produits COICOP 111 et COICOP 112 a été estimée respectivement sur base de l'évolution de la production des branches SUT 55B1 et 55A1. Par conséquent, une augmentation de 1.550 millions de francs est constatée entre les versions avant et après révision.

Les dépenses de consommation de services sociaux (COICOP 124) par les ménages ont été revues de 3.556 millions de francs à la baisse. Cette baisse est le résultat de deux corrections de sens opposé. La première correction concerne l'adaptation de la consommation finale des ménages à la révision de la production (P.1) de l'action sociale marchande (SUT 85C1). La consommation des ménages se voit ainsi rehaussée de 16.825 millions de francs. La seconde correction concerne une révision à la hausse de l'intervention des pouvoirs publics dans le coût des services sociaux consommés par les ménages (intervention INAMI pour les soins de santé prestés en maison de repos, intervention dans les frais de garde d'enfant, financement des instituts pour handicapés, etc.) et se traduit par une diminution des dépenses de consommation de 20.381 millions de francs.

A la suite d'une révision de la production d'assurance-vie (cf. 2.1.3.2), la consommation privée des services d'assurances (COICOP 125) a augmenté du montant de cette correction (6.503 millions de francs en 1997). En effet, les exportations de ces services, enregistrées dans la balance des paiements, sont restées identiques. Des corrections sont également apportées au calcul de la consommation privée des assurances-dommages. La répartition entre consommation intermédiaire et consommation privée de la production de ce type d'assurance est légèrement modifiée en raison de l'introduction de données actualisées tirées des enquêtes structurelles portant sur les années 1998 et 1999.

La baisse de la consommation finale de services financiers n.d.a. (COICOP 126) provient principalement d'une modification de la méthodologie du calcul de la production des Organismes de Placement collectifs (OPC). La production était auparavant calculée sur base des coûts et était entièrement imputée à la consommation finale des ménages. Elle est désormais calculée sur base d'informations comptables et correspond aux commissions d'entrée et aux chargements de sortie et aux autres produits d'exploitation. La part de la production qui est consommée par les ménages est déterminée sur base de la détention de parts émises par les OPC.

Enfin, dans le but de mieux respecter l'évolution de l'Enquête sur le Budget des Ménages et dans le cadre de l'évolution actualisée des services des administrations

publiques (SUT 75A01), qui représentent environ la moitié des services divers, le montant de consommation finale de services divers n.d.a. (COICOP 127) a été réduit de 4.000 millions de francs pour l'année 1997.

2.2.3.2 Dépenses de consommation des administrations publiques

L'impact de la révision sur le montant total des dépenses de consommation des administrations publiques est marginal. Des corrections plus importantes ont toutefois eu lieu en ce qui concerne la distinction entre dépenses de consommation individuelle et dépenses de consommation collective des administrations publiques.

Jusqu'à présent la répartition fonctionnelle des dépenses des administrations publiques n'était pas disponible au moment de l'établissement de la séquence des comptes des administrations publiques. Il s'ensuivait que la distinction entre dépenses de consommation individuelle (P.31) et dépenses de consommation collective (P.32) était à considérer comme tout à fait provisoire. Maintenant que les tableaux des dépenses des administrations publiques par fonctions et opérations sont établis, la distinction entre dépenses de consommation individuelle (P.31) et dépenses de consommation collective (P.32) a pu être mieux opérée.

2.2.3.3 Formation brute de capital

Il existe particulièrement peu de données pour estimer les ventes de capital fixe usagé. Récemment, des informations supplémentaires ont été obtenues par l'intermédiaire des statistiques du commerce extérieur au sujet des exportations de capital fixe usagé. Il est apparu que les montants relatifs aux ventes de capital fixe usagé étaient jusqu'à présent sous-estimés dans les séries publiées. Dès lors, la formation brute de capital fixe des années précédentes a été revue à la baisse. Pour l'année de référence 1997, la correction effectuée s'est élevée à 12.624 millions de francs.

Après la révision, les variations de stocks correspondent mieux aux montants des comptes annuels.

2.2.3.4 Exportations nettes de biens et services

La révision des importations et exportations de biens et services est justifiée par l'intégration de données du commerce extérieur dans la balance des paiements⁵.

Les recommandations des institutions européennes en matière de statistiques imposent que l'on se base sur les

données du commerce extérieur pour la rubrique "biens" du compte courant de la balance des paiements. La démarche de la Belgique était jusqu'à présent basée sur les paiements pour les biens échangés.

Afin d'obtenir des données dans le compte courant de la balance des paiements qui soient conformes au "concept national" des comptes nationaux, les flux d'importation et d'exportation de produits doivent être établis d'après le concept national. Dans ce contexte, les montants déterminés d'après le "concept communautaire" doivent être soumis à différents types de corrections. La principale correction concerne le transit vers des Etats membres de l'Union Européenne effectué par des opérateurs non-résidents.

2.3 ADAPTATIONS AYANT UN IMPACT SUR LE REVENU NATIONAL BRUT (RNB)

Les modifications les plus importantes concernent les revenus de la propriété (D.4). Quant à la rémunération des salariés reçue du reste du monde, elle est modifiée dans une moindre mesure.

2.3.1 Rémunération des salariés (D.1)

La hausse des rémunérations des salariés reçues du reste du monde (2.132 millions de francs) provient d'une révision à la hausse du nombre de travailleurs frontaliers travaillant au Grand-Duché de Luxembourg. La baisse des rémunérations versées au reste du monde (54 millions de francs) provient de l'incorporation de données définitives.

2.3.2 Impôts sur la production et les importations (D.2) et subventions (D.3)

Les différences observées par rapport à la version précédente (hausse de 364 millions de francs pour les impôts payés, hausse de 72 millions de francs pour des subventions reçues) proviennent de l'incorporation de chiffres définitifs dans la version d'octobre 2001 pour l'année 1997.

⁵ Une description détaillée de la construction de la statistique du commerce extérieur d'après le concept national est disponible sur le site <http://www.nbb.be/DQ/N/dq3/histo/ENM0103.pdf>

2.3.3 Revenus de la propriété (D.4)

Aperçu des modifications

(Année 1997, millions de francs)

Code	Intitulé	Avant révision (a)	Après révision (b)	Impact de la révision (b)-(a)
	Revenus de la propriété reçus du reste du monde	1 066 128	965 601	-100 527
D.41	Intérêts	905 528	859 192	-46 336
D.421	Dividendes	99 800	71 740	-28 060
D.43	Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers	60 800	28 265	-32 535
D.44	Revenus de la propriété attribués aux assurés	0	6 404	6 404
	Revenus de la propriété payés du reste du monde	1 052 392	873 266	-179 126
D.41	Intérêts	776 679	661 541	-115 138
D.421	Dividendes	172 200	148 861	-23 339
D.43	Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers	100 300	59 651	-40 649
D.44	Revenus de la propriété attribués aux assurés	3 213	3 213	0
	Solde des revenus de la propriété	13 736	92 335	78 599
D.41	Intérêts	128 849	197 651	68 802
D.421	Dividendes	-72 400	-77 121	-4 721
D.43	Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers	-39 500	-31 386	8 114
D.44	Revenus de la propriété attribués aux assurés	-3 213	3 191	6 404

2.3.3.1 Intérêts (D.41)

Les revenus nets d'intérêts reçus par la Belgique de l'étranger ont augmenté de 68.802 millions de francs.

Dans le cadre de l'établissement des flux d'intérêts intersectoriels, une nouvelle méthode d'estimation des intérêts payés par et au reste du monde a été développée. Les intérêts sont désormais estimés en appliquant les rendements du marché à l'ensemble des encours de créances et d'engagements du reste du monde. Ces intérêts étaient auparavant partiellement estimés sur base des intérêts payés et reçus par les autres secteurs. Cette nouvelle méthode de travail permet une plus grande cohérence avec l'approche de la balance des paiements.

Une seconde révision porte sur la série des intérêts du secteur des sociétés non financières (S.11). Désormais, les données du compte de résultat de ces sociétés sont utilisées pour estimer les intérêts reçus et versés. Auparavant, ces flux étaient dérivés des flux en provenance des autres secteurs ou de l'application de taux de rendement théoriques aux encours. L'utilisation d'informations comptables plaide pour un meilleur enregistrement tant des intérêts payés que des intérêts reçus.

Désormais, l'équilibrage des flux d'intérêts payés et reçus de l'ensemble des secteurs s'effectue entièrement sur le secteur des ménages.

L'impact de ces révisions est synthétisé dans les tableaux ci-dessous pour l'année 1997.

Intérêts reçus par chacun des secteurs

(Année 1997, millions de francs)

	S.11	S.12	S.13	S.14	S.15	S.2
Avant révision (a)	150 017	1 674 976	33 870	705 614	1 476	776 679
Après révision (b)	325 011	1 674 849	35 766	696 070	1 476	661 541
Impact de la révision (b)-(a)	174 994	-127	1 896	-9 544	0	-115 138

Intérêts versés à chacun des secteurs

(Année 1997, millions de francs)

	S.11	S.12	S.13	S.14	S.15	S.2
Avant révision (a)	305 626	1 174 041	709 408	247 579	450	905 528
Après révision (b)	413 680	1 165 713	705 754	249 918	456	859 192
Impact de la révision (b)-(a)	108 054	-8 328	-3 654	2 339	6	-46 336

2.3.3.2 Dividendes (D.421)

Après révision, les dividendes nets payés par la Belgique ont augmenté de 4.721 millions de francs.

La méthodologie d'évaluation des dividendes échangés à l'intérieur de l'économie belge et avec le reste du monde a fait l'objet d'une révision fondée sur l'utilisation de nouvelles sources et de nouvelles méthodes de calcul.

Ainsi, dans le cas du secteur des sociétés non financières (S.11), la série des dividendes payés et reçus a été recalculée sur base du répertoire et de l'enquête structurelle des entreprises. Par ailleurs, toutes les sociétés de portefeuille, auparavant classées dans le secteur des sociétés financières (S.12), ont été reclassées dans le secteur S.11.

Le secteur des sociétés financières (S.12) a fait l'objet de plusieurs mises à jour:

comme mentionné précédemment, les sociétés de portefeuille ont été retirées de ce secteur;

le calcul relatif aux organismes de placement collectif s'est basé sur de nouvelles sources provenant de la Commission Bancaire et Financière;

l'ensemble des holdings financiers a été plus précisément délimité, les rejetant en partie dans le secteur des sociétés non financières.

Enfin, le calcul relatif aux dividendes échangés avec le reste du monde a fait, quant à lui, l'objet d'une révision méthodologique afin d'assurer une nouvelle cohérence entre la balance des paiements et les comptes nationaux. La nouvelle méthode utilisée s'est basée sur une enquête permettant de déterminer les encours par pays. Sur ces encours, des taux de distribution de dividendes moyens ont été appliqués. Ces taux sont représentatifs des différentes bourses internationales. Les dividendes payés et reçus dans l'année t ont été établis en multipliant les encours de fin d'année $t-1$ par un taux moyen de distribution sur l'année $t-1$ également, ceci afin de tenir compte du décalage temporel entre le moment où le bénéfice de l'exercice est réalisé et le moment où le dividende est effectivement payé.

L'impact de ces nouvelles sources et méthodologies est synthétisé dans les tableaux suivants pour l'année 1997.

Dividendes reçus par chacun des secteurs

(Année 1997, millions de francs)

	S.11	S.12	S.13	S.14	S.15	S.2
Avant révision (a)	185 958	123 000	51 707	230 592	0	172 200
Après révision (b)	259 731	107 920	51 707	219 843	0	148 861
Impact de la révision (b)-(a)	73 773	-15 080	0	-10 749	0	-23 339

Dividendes payés par chacun des secteurs

(Année 1997, millions de francs)

	S.11	S.12	S.13	S.14	S.15	S.2
Avant révision (a)	526 613	137 044	0	0	0	99 800
Après révision (b)	600 872	115 450	0	0	0	71 740
Impact de la révision (b)-(a)	74 259	-21 594	0	0	0	-28 060

2.3.3.3 Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers (D.43)

Le solde des bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers "payés" par la Belgique a été diminué de 8.441 millions de francs.

Le calcul relatif aux *emplois* s'est basé sur l'utilisation de nouvelles données, ce qui a permis de mettre au point une méthodologie de calcul des bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers.

En ce qui concerne les sociétés non financières, l'enquête structurelle et l'enquête annuelle sur les investissements directs ont été utilisées. L'enquête structurelle a permis d'identifier les entreprises dont le capital est détenu par l'étranger. Quant à l'enquête annuelle sur les investissements directs, elle a fourni le pourcentage exact

d'investissement direct (pour autant qu'il soit supérieur à 10 p.c.). Grâce à l'utilisation d'un plan de sondage formel pour l'enquête structurelle, les résultats ont pu être extrapolés à l'ensemble de l'économie.

Les bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers des sociétés d'assurance ont été déterminés à partir de données comptables collectées par l'Office de Contrôle des Assurances.

Les intermédiaires financiers faisant l'objet d'investissements directs étrangers ont été repérés grâce à l'enquête annuelle sur les investissements directs. Les données s'y rapportant ont été extraites du schéma d'informations périodiques communiqué par les établissements de crédit (Schéma A).

Pour évaluer les *ressources*, une méthode semblable a été utilisée. Dans un premier temps, le résultat des

entreprises étrangères contrôlées par la Belgique a été évalué via le "price earnings ratio" (cours de bourse/résultat). Les dividendes payés ont été estimés via le "gross dividend yield" (dividende/cours de bourse). Les bénéfices réservés (réinvestis) ont ensuite été obtenus par différence (résultat - dividendes). Le montant total de

"ressources" qui afflue vers l'économie nationale a alors été ventilé entre les secteurs domestiques (S.11 et S.12) sur base des encours d'investissements directs à l'étranger.

Les résultats obtenus sont présentés dans les tableaux suivants pour l'année 1997.

**Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers "reçus" par chaque secteur
(Année 1997, millions de francs)**

	S.11	S.12	S.13	S.14	S.15	S.2
Avant révision (a)	49 472	11 328	0	0	0	100 300
Après révision (b)	22 576	5 689	0	0	0	59 651
(Impact de la révision (b)-(a))	-24 943	-7 592	0	0	0	-40 980

**Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers "payés" par chaque secteur
(Année 1997, millions de francs)**

	S.11	S.12	S.13	S.14	S.15	S.2
Avant révision (a)	100 104	196	0	0	0	60 800
Après révision (b)	37 534	22 117	0	0	0	28 265
(Impact de la révision (b)-(a))	-62 570	21 920	0	0	0	-32 535

2.3.3.4 Revenus de la propriété attribués aux assurés (D.44)

Les revenus de la propriété attribués aux assurés ont été estimés sur base de l'encours des bons d'assurance

souscrits par les ménages auprès des compagnies d'assurance luxembourgeoises. Cette série a été pour la première fois introduite dans les comptes nationaux. En 1997, ces revenus ont été estimés à 6.404 millions de francs.

3. NOMENCLATURES

3.1 NOMENCLATURE DES SECTEURS INSTITUTIONNELS (S)

Code	Description
S.1	Economie totale
S.11	Sociétés non financières
S.11001	Sociétés non financières publiques
S.11002	Sociétés non financières privées nationales
S.11003	Sociétés non financières sous contrôle étranger
S.12	Sociétés financières
S.121	Banque centrale
S.122	Autres institutions financières monétaires
S.12201	Publiques
S.12202	Privées nationales
S.12203	Sous contrôle étranger
S.123	Autres intermédiaires financiers, à l'exclusion des sociétés d'assurance et des fonds de pension
S.12301	Publics
S.12302	Privés nationaux
S.12303	Sous contrôle étranger
S.124	Auxiliaires financiers
S.12401	Publics
S.12402	Privés nationaux
S.12403	Sous contrôle étranger
S.125	Sociétés d'assurance et fonds de pension
S.12501	Publics
S.12502	Privés nationaux
S.12503	Sous contrôle étranger
S.13	Administrations publiques
S.1311	Administration centrale
S.1312	Administrations d'Etats fédérés
S.1313	Administrations locales
S.1314	Administrations de sécurité sociale
S.14	Ménages
S.141 + S.142	Employeurs (y compris travailleurs pour leur propre compte)
S.143	Salariés
S.1441	Bénéficiaires de revenus de la propriété
S.1442	Bénéficiaires de pensions
S.1443	Bénéficiaires d'autres revenus de transferts
S.145	Autres ménages
S.15	Institutions sans but lucratif au service des ménages
S.2	Reste du monde
S.21	Union européenne
S.211	Etats membres de l'Union européenne
S.212	Institutions de l'Union européenne
S.22	Pays tiers et organisations internationales

3.2 NOMENCLATURE DES OPERATIONS ET DES AUTRES FLUX

3.2.1 NOMENCLATURE DES SOLDES COMPTABLES ⁶ (B)

Code	Description
B.1	Valeur ajoutée / B.1* Produit intérieur
B.2	Excédent d'exploitation
B.3	Revenu mixte
B.4	Revenu d'entreprise
B.5	Soldes des revenus primaires / B.5* Revenu national
B.6	Revenu disponible
B.7	Revenu disponible ajusté
B.8	Epargne
B.9	Capacité (+)/besoin (-) de financement
B.10	Variations totales de la valeur nette
B.10.1	Variations de la valeur nette dues à l'épargne et aux transferts en capital
B.10.2	Variations de la valeur nette dues aux autres changements de volume d'actifs
B.10.3	Variations de la valeur nette dues aux gains/pertes nominaux de détention
B.10.31	Variations de la valeur nette dues aux gains/pertes neutres de détention
B.10.32	Variations de la valeur nette dues aux gains/pertes réels de détention
B.11	Solde des échanges extérieurs de biens et services
B.12	Solde des opérations courantes avec l'extérieur
B.90	Valeur nette
BF.90	Valeur financière nette

⁶ Tous les soldes comptables peuvent être calculés bruts ou nets de la consommation de capital fixe. Dans le premier cas, la lettre g est ajoutée après le code du solde concerné. De même, la lettre n jointe à un code indique une valeur nette.

3.2.2 OPERATIONS SUR PRODUITS (BIENS ET SERVICES) (P)

Code	Description
P.1	Production
P.11	Production marchande
P.119	Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)
P.12	Production pour usage final propre
P.13	Autre production non marchande
P.131	Paiements au titre de l'autre production non marchande
P.132	Autre production non marchande résiduelle
P.2	Consommation intermédiaire
P.3	Dépense de consommation finale
P.31	Dépense de consommation individuelle
P.32	Dépense de consommation collective
P.4	Consommation finale effective
P.41	Consommation individuelle effective
P.42	Consommation collective effective
P.5	Formation brute de capital
P.51	Formation brute de capital fixe
P.511	Acquisitions moins cessions d'actifs fixes corporels
P.5111	Acquisitions d'actifs fixes corporels neufs
P.5112	Acquisitions d'actifs fixes corporels existants
P.5113	Cessions d'actifs fixes corporels existants
P.512	Acquisitions moins cessions d'actifs fixes incorporels
P.5121	Acquisitions d'actifs fixes incorporels neufs
P.5122	Acquisitions d'actifs fixes incorporels existants
P.5123	Cessions d'actifs fixes incorporels existants
P.513	Addition à la valeur des actifs non financiers non produits
P.5131	Améliorations majeures aux actifs non financiers non produits
P.5132	Coûts du transfert de propriété d'actifs non financiers non produits
P.52	Variations des stocks
P.53	Acquisitions moins cessions d'objets de valeur
P.6	Exportations de biens et de services
P.61	Exportations de biens
P.62	Exportations de services
P.7	Importations de biens et de services
P.71	Importations de biens
P.72	Importations de services

3.2.3 OPERATIONS DE REPARTITION (D)

Code	Description
D.1	Rémunération des salariés
D.11	Salaires et traitements bruts
D.12	Cotisations sociales à la charge des employeurs
D.121	Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs
D.122	Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs
D.2	Impôts sur la production et les importations
D.21	Impôts sur les produits
D.211	Taxes du type TVA
D.212	Impôts et droits sur les importations, à l'exclusion de la TVA
D.2121	Droits sur les importations
D.2122	Impôts sur les importations, à l'exclusion de la TVA et des droits sur les importations
D.214	Impôts sur les produits, à l'exclusion de la TVA et des impôts sur les importations
D.29	Autres impôts sur la production
D.3	Subventions
D.31	Subventions sur les produits
D.311	Subventions sur les importations
D.319	Autres subventions sur les produits
D.39	Autres subventions sur la production
D.4	Revenus de la propriété
D.41	Intérêts
D.42	Revenus distribués des sociétés
D.421	Dividendes
D.422	Prélèvements sur les revenus des quasi-sociétés
D.43	Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers
D.44	Revenus de la propriété attribués aux assurés
D.45	Loyers
D.5	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.
D.51	Impôts sur le revenu
D.59	Autres impôts courants
D.6	Cotisations et prestations sociales
D.61	Cotisations sociales
D.611	Cotisations sociales effectives
D.6111	Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs
D.61111	Cotisations sociales effectives obligatoires à la charge des employeurs
D.61112	Cotisations sociales effectives volontaires des employeurs
D.6112	Cotisations sociales à la charge des salariés
D.61121	Cotisations sociales obligatoires à la charge des salariés
D.61122	Cotisations sociales volontaires des salariés
D.6113	Cotisations sociales des travailleurs indépendants et des personnes n'occupant pas d'emploi
D.61131	Cotisations sociales obligatoires des travailleurs indépendants et des personnes n'occupant pas d'emploi
D.61132	Cotisations sociales volontaires des travailleurs indépendants et des personnes n'occupant pas d'emploi
D.612	Cotisations sociales imputées
D.62	Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature
D.621	Prestations de sécurité sociale en espèces
D.622	Prestations d'assurance sociale de régimes privés
D.623	Prestations d'assurance sociale directes d'employeurs
D.624	Prestations d'assistance sociale en espèces

D.63	Transferts sociaux en nature
D.631	Prestations sociales en nature
D.6311	Remboursements de prestations de sécurité sociale
D.6312	Autres prestations de sécurité sociale en nature
D.63121	Autres prestations de sécurité sociale en nature fournies par des producteurs marchands
D.63122	Autres prestations de sécurité sociale en nature fournies par des producteurs non marchands
D.6313	Prestations d'assistance sociale en nature
D.63131	Prestations d'assistance sociale en nature fournies par des producteurs marchands
D.63132	Prestations d'assistance sociale en nature fournies par des producteurs non marchands
D.632	Transferts de biens et services non marchands individuels
D.7	Autres transferts courants
D.71	Primes nettes d'assurance-dommages
D.72	Indemnités d'assurance-dommages
D.73	Transferts courants entre administrations publiques
D.74	Coopération internationale courante
D.75	Transferts courants divers
D.8	Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension
D.9	Transferts en capital
D.91	Impôts en capital
D.92	Aides à l'investissement
D.99	Autres transferts en capital

3.2.4 AUTRES POSTES DES COMPTES D'ACCUMULATION (K)

Code	Description
K.1	Consommation de capital fixe
K.2	Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits
K.21	Acquisitions moins cessions de terrains et autres actifs corporels non produits
K.211	Acquisitions de terrains et autres actifs corporels non produits
K.212	Cessions de terrains et autres actifs corporels non produits
K.22	Acquisitions moins cessions d'actifs incorporels non produits
K.221	Acquisitions d'actifs incorporels non produits
K.222	Cessions d'actifs incorporels non produits
K.3	Apparition économique d'actifs non produits
K.4	Apparition économique d'actifs produits
K.5	Croissance naturelle de ressources biologiques non cultivées
K.6	Disparition économique d'actifs non produits
K.61	Epuisement d'actifs naturels
K.62	Autres disparitions économiques d'actifs non produits
K.7	Destructions d'actifs dues à des catastrophes
K.8	Saisies sans compensation
K.9	Autres changements de volume d'actifs non financiers n.c.a.
K.10	Autres changements de volume d'actifs et de passifs financiers n.c.a.
K.11	Gains/pertes nominaux de détention
K.111	Gains/pertes neutres de détention
K.112	Gains/pertes réels de détention
K.12	Changements de classement ou de structure
K.121	Changements de classement sectoriel ou de structure
K.122	Changements de classement d'actifs et de passifs
K.1221	Monétisation/démonétisation de l'or
K.1222	Changements de classement d'actifs et de passifs autres que la monétisation/démonétisation de l'or

3.3 REGROUPEMENT DES BRANCHES D'ACTIVITE

3.3.1 A60

Code	Description	Référence NACE Rév. 1
01	Agriculture, chasse, services annexes	01
02	Sylviculture, exploitation forestière, services annexes	02
05	Pêche, aquaculture	05
10	Extraction de houille, de lignite et de tourbe	10
11	Extraction d'hydrocarbures; services annexes	11
12	Extraction de minerais d'uranium	12
13	Extraction de minerais métalliques	13
14	Autres industries extractives	14
15	Industries alimentaires	15
16	Industrie du tabac	16
17	Industrie textile	17
18	Industrie de l'habillement et des fourrures	18
19	Industrie du cuir et de la chaussure	19
20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois	20
21	Industrie du papier et du carton	21
22	Edition, imprimerie, reproduction	22
23	Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	23
24	Industrie chimique	24
25	Industrie du caoutchouc et des plastiques	25
26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	26
27	Métallurgie	27
28	Travail des métaux	28
29	Fabrication de machines et équipements	29
30	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	30
31	Fabrication de machines et appareils électriques	31
32	Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication	32
33	Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	33
34	Industrie automobile	34
35	Fabrication d'autres matériels de transport	35
36	Fabrication de meubles; industries diverses	36
37	Récupération	37
40	Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur	40
41	Captage, traitement et distribution d'eau	41
45	Construction	45
50	Commerce et réparation automobile	50
51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce	51
52	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	52
55	Hôtels et restaurants	55
60	Transports terrestres	60
61	Transports par eau	61
62	Transports aériens	62
63	Services auxiliaires des transports	63
64	Postes et télécommunications	64
65	Intermédiation financières	65
66	Assurance	66
67	Auxiliaires financiers et d'assurance	67

70	Activités immobilières	70
71	Location sans opérateur	71
72	Activités informatiques	72
73	Recherche et développement	73
74	Services fournis principalement aux entreprises	74
75	Administration publique	75
80	Education	80
85	Santé et action sociale	85
90	Assainissement, voirie et gestion des déchets	90
91	Activités associatives	91
92	Activités récréatives, culturelles et sportives	92
93	Services personnels	93
95	Services domestiques	95
99	Activités extra-territoriales	99

3.3.2 A31

Code	Description	Référence NACE Rév. 1
AA	Agriculture, chasse, sylviculture	A
BB	Pêche, aquaculture	B
CA	Extraction de produits énergétiques	CA
CB	Extraction de produits non énergétiques	CB
DA	Industries agricoles et alimentaires	DA
DB	Industrie textile et habillement	DB
DC	Industrie du cuir et de la chaussure	DC
DD	Travail du bois et fabrication d'articles en bois	DD
DE	Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie	DE
DF	Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	DF
DG	Industrie chimique	DG
DH	Industrie du caoutchouc et de plastiques	DH
DI	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	DI
DJ	Métallurgie et travail des métaux	DJ
DK	Fabrication de machines et équipements	DK
DL	Fabrication d'équipements électriques et électroniques	DL
DM	Fabrication de matériel de transport	DM
DN	Autres industries manufacturières	DN
EE	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	EE
FF	Construction	FF
GG	Commerce; réparation automobile et d'articles domestiques	GG
HH	Hôtels et restaurants	HH
II	Transports et communications	II
JJ	Activités financières	JJ
KK	Immobilier, location et services aux entreprises	KK
LL	Administration publique	LL
MM	Education	MM
NN	Santé et action sociale	NN
OO	Services collectifs, sociaux et personnels	OO
PP	Services domestiques	PP
QQ	Activités extra-territoriales	QQ

3.3.3 A17

Code	Description	Référence NACE Rév. 1
A	Agriculture, chasse, sylviculture	A
B	Pêche, aquaculture	B
C	Industries extractives	C
D	Industrie manufacturière	D
E	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	E
F	Construction	F
G	Commerce; réparations automobiles et d'articles domestiques	G
H	Hôtels et restaurants	H
I	Transports et communications	I
J	Activités financières	J
K	Immobilier, location et services aux entreprises	K
L	Administration publique	L
M	Education	M
N	Santé et action sociale	N
O	Services collectifs, sociaux et personnels	O
P	Services domestiques	P
Q	Activités extra-territoriales	Q

3.3.4 A6

Code	Description	Référence NACE Rév. 1
1	Agriculture, chasse et sylviculture; pêche et aquaculture	
2	Industrie, y compris énergie	
3	Construction	
4	Commerce; réparations automobiles et d'articles domestiques; hôtels et restaurants; transports et communications	
5	Activités financières; immobilier, location et services aux entreprises	
6	Autres activités de services	L à P

3.3.5 A3

Code	Description	Référence NACE Rév. 1
1	Agriculture, chasse et sylviculture; pêche et aquaculture	
2	Industrie, y compris énergie et construction	
6	Activités de services	G à P

3.4 LISTE DES SECTIONS ET SOUS-SECTIONS DE LA NOMENCLATURE D'ACTIVITES NACE-BEL

Section	Sous-section	Intitulé	Division
A		Agriculture, chasse et sylviculture	01, 02
B		Pêche	05
C		Industries extractives	10 à 14
	CA	Extraction de produits énergétiques	10, 11, 12
	CB	Extraction de produits non énergétiques	13, 14
D		Industrie manufacturière	15 à 37
	DA	Industries agricoles et alimentaires	15, 16
	DB	Industrie textile et habillement	17,18
	DC	Industrie du cuir et de la chaussure	19
	DD	Travail du bois et fabrication d'articles en bois	20
	DE	Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie	21, 22
	DF	Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	23
	DG	Industrie chimique	24
	DH	Industrie du caoutchouc et des plastiques	25
	DI	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	26
	DJ	Métallurgie et travail des métaux	27, 28
	DK	Fabrication de machines et équipements	29
	DL	Fabrication d'équipements électriques et électroniques	30 à 33
	DM	Fabrication de matériel de transport	34, 35
	DN	Autres industries manufacturières	36, 37
E		Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	40, 41
F		Construction	45
G		Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	50, 51, 52
H		Hôtels et restaurants	55
I		Transports, entreposage et communications	60 à 64
J		Activités financières	65, 66, 67
K		Immobilier, location et services aux entreprises	70 à 74
L		Administration publique	75
M		Education	80
N		Santé et action sociale	85
O		Services collectifs, sociaux et personnels	90 à 93
P		Services domestiques	95
Q		Organismes extra-territoriaux	99

3.5 COICOP

Intitulés des rubriques	
01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées
011	Produits alimentaires
0111	Pains et céréales
0112	Viandes
0113	Poissons
0114	Lait, fromages et œufs
0115	Huiles et graisses
0116	Fruits
0117	Légumes
0118	Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie
0119	Produits alimentaires n.c.a.
012	Boissons non alcoolisées
0121	Café, thé et cacao
0122	Eaux minérales, boissons gazeuses, jus de fruits et de légumes
02	Boissons alcoolisées et tabac
021	Boissons alcoolisées
022	Tabac
03	Articles d'habillement et chaussants
031	Habillement
032	Articles chaussants
04	Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles
041	Loyers d'habitation réels
042	Loyers d'habitation imputés
043	Entretien et réparations courants du logement
044	Distribution d'eau et autres services relatifs au logement
045	Electricité, gaz et autres combustibles
05	Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison
051	Meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements de sols
052	Articles de ménage en textile
053	Appareils ménagers
054	Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage
055	Outillage pour la maison et le jardin
056	Biens et services pour l'entretien courant de l'habitation
06	Dépenses de santé
061	Médicaments et autres produits pharmaceutiques, appareils et matériels thérapeutiques
062	Services de praticiens médecins, d'infirmiers et autres
063	Soins des hôpitaux et assimilés
07	Transport
071	Achat de véhicules
072	Utilisation de véhicules personnels
073	Service de transport

08	Communication
081	Service postaux
082	Équipement de téléphone, télégraphe et télécopie
083	Services téléphoniques, télégraphiques et télécopies
09	Loisirs et culture
091	Appareils audiovisuels, photographiques et de traitement de l'information
092	Autres biens durables importants pour loisirs et culture
093	Autres articles et équipements récréatifs, horticulture et animaux d'agrément
094	Services récréatifs et culturels
095	Presse, librairie et papeterie
096	Voyages touristiques tout compris
10	Enseignement
11	Hôtels, restaurants et cafés
12	Biens et services divers
121	Soins corporels
123	Effets personnels n.c.a.
124	Services sociaux
125	Assurances
126	Services financiers n.c.a.
127	Autres services n.c.a.

3.6 CLASSIFICATION DES FONCTIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (CFAP)

Code	Description
01	Services généraux des administrations publiques
01.1	Organes exécutifs et organes législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères
01.2	Aide économique extérieure
01.3	Services généraux
01.4	Recherche fondamentale
01.5	R & D en services généraux des administrations publiques
01.6	Services généraux des administrations publiques n.c.a.
01.7	Transactions en rapport avec la dette publique
01.8	Transferts de caractère général entre différents niveaux de gouvernement
02	Défense
02.1	Défense (militaire)
02.2	Défense civile
02.3	Aide militaire à l'étranger
02.4	Recherche appliquée et développement expérimental concernant la défense nationale
02.5	Affaires de défense nationale n.c.a.
03	Ordre et sécurité publics
03.1	Services de police
03.2	Services de protection contre l'incendie
03.3	Tribunaux
03.4	Administration et gestion des prisons
03.5	R & D en ordre et sécurité publics
03.6	Affaires de l'ordre et de la sécurité publics n.c.a.
04	Affaires et services économiques
04.1	Affaires et services dans le domaine économique, commercial et de l'emploi
04.2	Agriculture, sylviculture, pêche et chasse
04.3	Carburants et énergie
04.4	Industries extractives, industries de transformation, bâtiments et travaux publics
04.5	Transport
04.6	Communication
04.7	Autres industries
04.8	R & D dans les affaires et services économiques
04.9	Affaires et services économiques n.c.a.
05	Protection de l'environnement
05.1	Gestion des déchets
05.2	Gestion des eaux usées
05.3	Réduction de la pollution
05.4	Protection de la biodiversité et du milieu naturel
05.5	R & D en protection de l'environnement
05.6	Protection de l'environnement n.c.a.
06	Affaires et services de logement et de développement collectif
06.1	Logement
06.2	Développement collectif
06.3	Approvisionnement en eau
06.4	Eclairage public
06.5	R & D en affaires et services de logement et de développement collectif
06.6	Affaires et services de logement et de développement collectif n.c.a.
07	Affaires et services de santé
07.1	Médicaments, applications et appareils médicaux
07.2	Services de santé des polycliniques
07.3	Affaires et services relevant des établissements hospitaliers
07.4	Services de santé publique
07.5	R & D en affaires et services de santé
07.6	Affaires et services de santé n.c.a.

08	Affaires et services relevant des loisirs, de la culture et des cultes
08.1	Affaires et services récréatifs et de sport
08.2	Services culturels
08.3	Services d'émission et de publication
08.4	Affaires et services religieux et d'autres types de communautés
08.5	R & D en affaires et services relevant des loisirs, de la culture et des cultes
08.6	Affaires et services relevant des loisirs, de la culture et des cultes n.c.a.
09	Enseignement
09.1	Enseignement pré-primaire et primaire
09.2	Enseignement secondaire
09.3	Enseignement post-secondaire non supérieur
09.4	Enseignement supérieur
09.5	Enseignement non défini selon le degré
09.6	Services subsidiaires de l'enseignement
09.7	R & D en enseignement
09.8	Enseignement n.c.a.
10	Protection sociale
10.1	Maladie et invalidité
10.2	Personnes âgées
10.3	Survivants
10.4	Famille et enfants
10.5	Chômage
10.6	Logement social
10.7	Exclusion sociale n.c.a.
10.8	R & D en protection sociale
10.9	Protection sociale n.c.a.

3.7 NOMENCLATURES D'ACTIVITÉS A3, A6, A17, A31, A60, SUT ET NACE-BEL

A3	A6	A17	A31	A60	Branche SUT (A121)	NACE-BEL	Dénomination de la branche d'activité	
1	1	A	AA	01	01A1		Agriculture, chasse et sylviculture; pêche et aquaculture	
							Agriculture, chasse et sylviculture	
							Agriculture, chasse et services annexes	
						01.1	Culture de céréales et horticulture	
						+ 01.2	Elevage	
		+ 01.3	Culture et élevage associés					
		+ 01.4	Services annexes à l'agriculture					
+ 01.5	Chasse							
	02	02A1	02.0	Sylviculture, exploitation forestière et services annexes				
	B	BB	05	05A1	05.0	Pêche, pisciculture et aquaculture		
2	2	C	CA	10			Industrie, y compris énergie et construction	
							Industrie, y compris énergie	
							Industries extractives	
							Extraction de produits énergétiques	
						10.1	Extraction de houille, de lignite et de tourbe	
					n.s.	10.2	Extraction et agglomération de la houille	
					+ 10.3	Extraction et agglomération du lignite		
							Extraction et agglomération de la tourbe	
						11	n.s.	Extraction de pétrole brut et de gaz naturel et services annexes
							11.1	Extraction de pétrole brut et de gaz naturel
			+ 11.2	Services annexes à l'extraction de pétrole et de gaz				
			12	n.s.	12.0	Extraction de minerais d'uranium et de thorium		
			CB			Extraction de produits non énergétiques		
		13		Extraction de minerais métalliques				
			13.1	Extraction de minerais de fer				
		+ 13.2	Extraction de minerais de métaux non ferreux					

A3	A6	A17	A31	A60	Branche SUT (A121)	NACE-BEL	Dénomination de la branche d'activité
				14	14A1	14.1 + 14.2 + 14.3 n.s. 14.4 + 14.5	Autres industries extractives Extraction de pierres Extraction de sables et d'argiles Extraction de minéraux pour l'industrie chimique et d'engrais naturels Production de sel Autres activités extractives n.d.a.
		D	DA	15			Industrie manufacturière
							Industries agricoles et alimentaires
							Industries alimentaires
					15A1	15.1	Industrie des viandes
					15B1	15.2	Industrie du poisson
					15C1	15.3	Transformation et conservation de fruits et légumes
					15D1	15.4	Industrie des corps gras
					15E1	15.5	Industrie laitière
					15F1	15.6	Travail des grains et fabrication de produits amylacés
					15G1	15.7	Fabrication d'aliments pour animaux
					15H1	15.81 + 15.82	Fabrication de pain, de pâtisserie fraîche, de biscottes et de biscuits Pain et pâtisserie fraîche Biscotterie et biscuiterie
					15I1	15.83 + 15.84	Fabrication de sucre, chocolaterie, confiserie Sucre Chocolat et confiserie
					15J1	15.85 + 15.86 + 15.87 + 15.88 + 15.89	Fabrication de pâtes alimentaires, transformation du café et thé, autres produits alimentaires Pâtes alimentaires Café et thé Condiments, assaisonnements et sauces Préparations homogénéisées et aliments diététiques Autres produits alimentaires

A3	A6	A17	A31	A60	Branche SUT (A121)	NACE-BEL	Dénomination de la branche d'activité
					15K1	15.91 + 15.92 + 15.93 + 15.94 + 15.95 + 15.96 + 15.97	Production de boissons, à l'exception des eaux minérales et des boissons rafraîchissantes Boissons alcooliques distillées Alcool éthylique Vin Cidre etc... Autres boissons fermentées Brasserie Malterie
					15L1	15.98	Industrie des eaux minérales et des boissons rafraîchissantes
				16	16A1	16.0	Industrie du tabac
			DB				Industrie textile et habillement
				17			Industrie textile
					17A1	17.1 + 17.2 + 17.3	Filature, tissage et ennoblissement textile Filature Tissage Ennoblissement textile
					17B1	17.4 + 17.5 + 17.6 + 17.7	Fabrication d'articles confectionnés en textiles, sauf habillement, autres industries textiles, fabrication d'étoffes à mailles Fabrication d'articles confectionnés en textiles, sauf habillement Autres industries textiles Fabrication d'étoffes à mailles Fabrication d'articles à mailles
				18	18A1	18.1 + 18.2 + 18.3	Industrie de l'habillement et des fourrures Fabrication de vêtements en cuir Fabrication d'autres vêtements Industrie des fourrures
			DC	19	19A1	19.1 + 19.2 + 19.3	Industrie du cuir et de la chaussure Apprêt et tannage des cuirs Fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie Fabrication de chaussures

A3	A6	A17	A31	A60	Branche SUT (A121)	NACE-BEL	Dénomination de la branche d'activité
			DD	20	20A1	20.1 + 20.2 + 20.3 + 20.4 + 20.5	Travail du bois et fabrication d'articles en bois, liège, vannerie ou sparterie Sciage et rabotage du bois, imprégnation du bois Fabrication de panneaux de bois Fabrication de charpentes et de menuiseries Fabrication d'emballages en bois Fabrication d'objets divers en bois, liège, vannerie ou sparterie
			DE	21	21A1	21.1 + 21.2	Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie Industrie du papier et du carton Fabrication de pâtes à papier, de papier et de carton Fabrication d'articles en papier ou en carton
				22			Edition, imprimerie, reproduction
					22A1	22.1	Edition
					22B1	22.2 + 22.3	Imprimerie et activités annexes reproduction d'enregistrements Imprimerie et activités annexes Reproduction d'enregistrements
			DF	23	23A1	23.1 + 23.2 + 23.3	Cokéfaction, raffinage de pétrole, et industries nucléaires Cokéfaction Raffinage de pétrole Traitement des combustibles nucléaires
			DG	24			Industrie chimique
					24A1	24.1	Industrie chimique de base
					24B1	24.2	Fabrication de produits agrochimiques
					24C1	24.3	Fabrication de peintures, vernis et encres d'imprimerie
					24D1	24.4	Industrie pharmaceutique
					24E1	24.5	Fabrication de savons et détergents, de produits d'entretien, parfums et cosmétiques
					24F1	24.6	Fabrication d'autres produits chimiques
					24G1	24.7	Fabrication de fibres artificielles et synthétiques
			DH	25			Industrie du caoutchouc et de plastiques
					25A1	25.1	Industrie du caoutchouc
					25B1	25.2	Transformation des matières plastiques

A3	A6	A17	A31	A60	Branche SUT (A121)	NACE-BEL	Dénomination de la branche d'activité
			DI	26			Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
					26A1	26.1	Fabrication de verre et d'articles en verre
					26B1	26.2 + 26.3 + 26.4	Fabrication de produits céramiques Fabrication de produits céramiques, à l'exclusion de carreaux, tuiles et briques Fabrication de carreaux en céramique Fabrication de tuiles, briques et autres produits en terre cuite pour la construction
					26C1	26.5	Fabrication de ciment, chaux et plâtre
					26D1	26.6 + 26.7 + 26.8	Fabrication d'articles en béton, en ciment ou en plâtre; travail de la pierre et fabrication d'autres produits minéraux non métalliques Fabrication d'articles en béton, en ciment ou en plâtre Travail de la pierre Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
			DJ	27			Métallurgie et travail des métaux
							Métallurgie
					27A1	27.1 + 27.2	Sidérurgie et fabrication de ferro-alliages (CECA), et tubes Sidérurgie et fabrication de ferro-alliages (CECA) Tubes
					27B1	27.3 + 27.4 + 27.5	Première transformation de l'acier et fabrication de ferro-alliages non-CECA, production de métaux non ferreux, et fonderie Première transformation de l'acier et fabrication de ferro-alliages non-CECA Production de métaux non ferreux Fonderie
				28			Travail des métaux
					28A1	28.1 + 28.2 + 28.3 + 28.4	Fabrication de métaux légers, réservoirs métalliques et chaudières pour le chauffage central, générateurs de vapeur; forge, emboutissage, estampage et profilage des métaux Fabrication d'éléments en métal pour la construction Fabrication de réservoirs métalliques, de radiateurs, de chaudières pour le chauffage central Fabrication de générateurs à vapeur Forge, emboutissage, estampage et profilage des métaux; métallurgie des poudres
					28B1	28.5	Traitement et revêtement des métaux; mécanique générale

A3	A6	A17	A31	A60	Branche SUT (A121)	NACE-BEL	Dénomination de la branche d'activité
					28C1	28.6 + 28.7	Coutellerie, fabrication d'outillage, de serrures et d'autres ouvrages en métaux Coutellerie, fabrication d'outillage et de serrures Fabrication d'autres ouvrages en métaux
			DK	29			Fabrication d'autres ouvrages en métaux
					29A1	29.1	Fabrication de moteurs et d'organes mécaniques de transmission, à l'exclusion des moteurs pour avions, véhicules et motocycles
					29B1	29.2	Fabrication de machines d'usage général
					29C1	29.3 + 29.4 + 29.5 + 29.6	Fabrication de machines agricoles et forestières et de machines-outils Fabrication de machines agricoles et forestières Fabrication de machines-outils Fabrication d'autres machines d'usage spécifique Fabrication d'armes et munitions
					29D1	29.7	Fabrication d'appareils domestiques
			DL				Fabrication d'équipements électriques et électroniques
				30	30A1	30.0	Fabrication de machines de bureau et de machines informatiques
				31			Fabrication de machines et appareils électriques
					31A1	31.1 + 31.2 + 31.3	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques, matériel de distribution et de commande électrique, fils et câbles isolés Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique Fabrication de fils et de câbles isolés
					31B1	31.4 + 31.5 + 31.6	Fabrication d'accumulateurs, de piles électriques, de lampes, d'appareils d'éclairage et de matériels électriques Fabrication d'accumulateurs et de piles électriques Fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage Fabrication de matériels électriques
				32	32A1	32.1 + 32.2 + 32.3	Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication Fabrication de composants électroniques Fabrication d'appareils d'émission et de transmission Fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image

A3	A6	A17	A31	A60	Branche SUT (A121)	NACE-BEL	Dénomination de la branche d'activité
				33	33A1	33.1 + 33.2 + 33.3 + 33.4 + 33.5	Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie Fabrication de matériel médico-chirurgical et d'orthopédie Fabrication d'instrumentation scientifique et technique Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels Fabrication d'instruments optiques et de matériel photographique Horlogerie
			DM	34			Fabrication de matériel de transport
							Industrie automobile
					34A1	34.1	Construction et assemblage de véhicules automobiles
					34B1		Fabrication de carrosseries, remorques et caravanes, et de parties et accessoires pour les véhicules à moteur 34.2 + 34.3 Fabrication de carrosseries, remorques et caravanes Fabrication de parties et accessoires pour les véhicules à moteur
			DN	35	35A1		Fabrication d'autres matériels de transport
					35B1		Construction de motocycles et de bicyclettes, et d'autres matériels de transport n.d.a. 35.4 + 35.5 Construction de motocycles et de bicyclettes Fabrication d'autres matériels de transport n.d.a.
					36		
							Fabrication de meubles; industries diverses
				36A1		36.1	Fabrication de meubles
				36B1		36.2	Travail des pierres précieuses et fabrication de bijoux
				36C1			Fabrication d'instruments de musique, d'articles de sport, de jeux et jouets; autres industries diverses 36.3 + 36.4 + 36.5 + 36.6 Fabrication d'instruments de musique Fabrication d'articles de sport Fabrication de jeux et jouets Autres industries diverses

A3	A6	A17	A31	A60	Branche SUT (A121)	NACE-BEL	Dénomination de la branche d'activité
				37	37A1	37.1 + 37.2	Récupération Récupération de matières métalliques recyclables Récupération de matières non métalliques recyclables
		E	EE	40			Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau
				40	40A1	40.1 + 40.2 + 40.3	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude Production et distribution d'électricité Production et distribution de gaz Distribution de vapeur et d'eau chaude; production de glaces hydriques non destinées à la consommation
				41	41A1	41.0	Captage, épuration et distribution d'eau
	3	F	FF	45			Construction
					45A1	45.1	Préparation des sites
					45B1	45.21 + 45.22	Construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil, réalisation de charpentes et de couvertures Travaux de construction y compris ouvrages d'art Charpentes et toits
					45C1	45.23 + 45.24 + 45.25	Construction de voies ferrées, chaussées, pistes d'aviation et installations sportives, génie hydraulique, et autres travaux de construction Construction de voies ferrées, chaussées, pistes d'aviation et installations sportives Génie hydraulique Autres travaux de construction
					45D1	45.3	Travaux d'installation
					45E1	45.4 + 45.5	Travaux de finition, et location avec opérateur de matériel de construction Travaux de finition Location avec opérateur de matériel de construction

A3	A6	A17	A31	A60	Branche SUT (A121)	NACE-BEL	Dénomination de la branche d'activité
3	4	G	GG	50			Activités de services
							Commerce; réparations d'automobiles et d'articles domestiques; hôtels et restaurants; transports et communications
							Commerce; réparations d'automobiles et d'articles domestiques
							Commerce et réparation automobile
					50A1		Commerce de véhicules automobiles, entretien et réparation de véhicules automobiles, commerce d'équipements automobiles, commerce et réparation de motocycles
						50.1	Commerce de véhicules automobiles
						+ 50.2	Entretien et réparation de véhicules automobiles
						+ 50.3	Commerce d'équipements automobiles
						+ 50.4	Commerce et réparation de motocycles
					50B1	50.5	Commerce de détail de carburants
				51	51A1	Commerce de gros et intermédiaires du commerce	
					51.1	Intermédiaires du commerce	
					+ 51.2	Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	
					+ 51.3	Commerce de gros de produits alimentaires	
					+ 51.4	Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires	
					+ 51.5	Commerce de gros de produits intermédiaires, de déchets et débris	
					+ 51.6	Commerce de gros d'équipements industriels	
					+ 51.7	Autres commerces de gros	
				52	52A1	Commerce de détail, réparation d'articles personnels et domestiques	
					52.1	Commerce de détail en magasins non spécialisés	
	+ 52.2	Commerce de détail alimentaire en magasins spécialisés					
	+ 52.3	Commerce de détail de produits pharmaceutiques, parfumerie et de produits de beauté					
	+ 52.4	Autres commerces de détail de produits neufs en magasins spécialisés					
	+ 52.5	Commerce de détail de biens d'occasion et d'antiquités en magasins					
	+ 52.6	Commerce de détail hors magasins					
	+ 52.7	Réparation d'articles personnels et domestiques					

A3	A6	A17	A31	A60	Branche SUT (A121)	NACE-BEL	Dénomination de la branche d'activité
		H	HH	55			Hôtels et restaurants
					55A1	55.1 + 55.2	Hôtels et autres moyens d'hébergement pour courte durée, marchand Hôtels Autres moyens d'hébergement pour courte durée
					55B1	55.3 + 55.4 + 55.5	Restaurants, cafés, cantines et traiteurs Restaurants Cafés Cantines et traiteurs
		I	II	60			Transports et communications
							Transports terrestres
					60A1	60.1	Transports ferroviaires
					60B1	60.21 + 60.22 + 60.23	Transports réguliers de voyageurs, exploitation de taxis, autres transports terrestres de personnes Transports réguliers de voyageurs Exploitation de taxis Autres transports terrestres de personnes
					60C1	60.24 + 60.3	Transports routiers de marchandises et déménagements, transports par conduites Transports routiers de marchandises et déménagements Transports par conduites
				61			Transports par eau
					61A1	61.1	Transports maritimes et côtiers
					61B1	61.2	Transports fluviaux
				62	62A1	62.1 + 62.2 + 62.3	Transports aériens Transports aériens réguliers Transports aériens non réguliers Transports spatiaux
				63			Services auxiliaires de transport
					63A1	63.3	Agences de voyage et tour opérateurs

A3	A6	A17	A31	A60	Branche SUT (A121)	NACE-BEL	Dénomination de la branche d'activité
					63B1	63.1 + 63.2 + 63.4	Manutention et entreposage, autres services annexes des transports, organisation du transport de fret Manutention et entreposage Autres services annexes des transports Organisation du transport de fret
				64			Postes et télécommunications
					64A1	64.1	Activités postales
					64B1	64.2	Télécommunications
	5	J	JJ	65			Activités financières; immobilier, location et services aux entreprises
							Activités financières
				65	65A2	65.1 + 65.2	Intermédiation financière Intermédiation monétaire Autres intermédiations financières
				66	66A2	66.0	Assurance
				67	67A1	67.1 + 67.2	Auxiliaires financiers et d'assurance Auxiliaires financiers Auxiliaires d'assurance
		K	KK	70			Immobilier, location et services aux entreprises
				70	70A1	70.1 + 70.2 + 70.3	Activités immobilières Activités immobilières pour propre compte Location de biens immobiliers Activités immobilières pour compte de tiers
				71			Location sans opérateur
					71A1	71.1 + 71.2	Location de véhicules automobiles et d'autres matériels de transport Location de véhicules automobiles Location d'autres matériels de transport
					71B1	71.3 + 71.4	Location de machines et équipements et d'autres biens personnels et domestiques Location de machines et équipements Location d'autres biens personnels et domestiques

A3	A6	A17	A31	A60	Branche SUT (A121)	NACE-BEL	Dénomination de la branche d'activité
				72	72A1	72.1 + 72.2 + 72.3 + 72.4 + 72.5 + 72.6	Activités informatiques Conseils en systèmes informatiques Réalisation de programmes et logiciels Traitement de données Banques de données Entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique Autres activités rattachées à l'informatique
				73		73.1 + 73.2	<i>Recherche et développement</i> <i>R&D en sciences physiques et naturelles</i> <i>R&D en sciences humaines et sociales</i>
					73A1		Recherche et développement, marchand
					73A5		Recherche et développement, non marchand
				74			Services fournis principalement aux entreprises
					74A1	74.11 + 74.12 + 74.13	Activités juridiques, activités comptables, études de marché et sondages Activités juridiques Activités comptables Etudes de marché et sondages
					74B1	74.14 + 74.15	Conseil pour les affaires et le management, activités de gestion et d'administration de holdings et de centres de coordination Conseil pour les affaires et le management Activités de gestion et d'administration de holdings et de centres de coordination
					74C1	74.2 + 74.3	Conseil technique, activités d'architecture et d'ingénierie, essais et analyses techniques Conseil technique, activités d'architecture Essais et analyses techniques
					74D1	74.4	Publicité
					74E1	74.5	Sélection et fourniture de personnel
					74F1	74.6 + 74.7 + 74.8	Enquêtes et sécurité, nettoyage industriel, services divers fournis principalement aux entreprises Enquêtes et sécurité Nettoyage industriel Services divers fournis principalement aux entreprises

A3	A6	A17	A31	A60	Branche SUT (A121)	NACE-BEL	Dénomination de la branche d'activité
	6						Autres activités de services
		L	LL	75			Administration publique
					75A3	75 excl. 75.22, 75.3	Administration publique, à l'exception de la défense et de la sécurité sociale obligatoire
					75B3	75.22	Défense
					75C3	75.3	Sécurité sociale obligatoire
		M	MM	80		80.1 + 80.2 + 80.3 + 80.4	<i>Education</i> <i>Enseignement primaire</i> <i>Enseignement secondaire</i> <i>Enseignement supérieur</i> <i>Formation permanente et autres formes d'enseignement</i>
					80A1		Education, marchand
					80A3		Education publique
					80A5		Education, autre non marchand
		N	NN	85			Santé et action sociale
					85A1	85.1	Activités pour la santé humaine
					85B1	85.2	Activités vétérinaires
						85.3	<i>Action sociale</i>
					85C1		Action sociale, marchand
					85C5		Action sociale, non marchand
		O	OO	90			Services collectifs, sociaux et personnels
					90A1	90.0	Assainissement, voirie et gestion des déchets
				91		91.1 + 91.2 + 91.3	<i>Activités d'organisations économiques, patronales et professionnelles, syndicats de salariés, et autres organisations associatives</i> <i>Activités d'organisations économiques, patronales et professionnelles</i> <i>Syndicats de salariés</i> <i>Autres organisations associatives</i>
					91A1	91.11 + 91.12(p)	Activités associatives diverses, marchand
					91A5	+ 91.3(p) 91.12(p) + 91.2 + 91.3(p)	Activités associatives diverses, non marchand

A3	A6	A17	A31	A60	Branche SUT (A121)	NACE-BEL	Dénomination de la branche d'activité
				92			Activités récréatives, culturelles et sportives
					92A1		Activités cinématographiques et vidéo, radio et télévision
						92.1 + 92.2	Activités cinématographiques et vidéo Radio et télévision
						92.3	<i>Autres activités de spectacle et d'amusement</i>
					92B1		Autres activités de spectacle et d'amusement, marchand
					92B5		Autres activités de spectacle et d'amusement, non marchand
						92.4 + 92.5	<i>Agences de presse et autres activités culturelles</i> <i>Agences de presse</i> <i>Autres activités culturelles</i>
					92C1	92.4 + 92.5(p)	Agences de presse et autres activités culturelles, marchand
					92C5	92.5(p)	Autres activités culturelles, non marchand
						92.6 + 92.7	<i>Activités liées au sport et autres activités récréatives</i> <i>Activités sportives</i> <i>Autres activités récréatives</i>
					92D1	92.6(p) 92.7	Activités liées au sport et autres activités récréatives, marchand
					92D5	92.6(p)	Activités sportives, non marchand
					93A1	93.0	Services personnels
		P	PP	95	95A4	95.0	Services domestiques
							Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)

n.s. = non significatif